

**PROCES-VERBAL N° 6
DU BUREAU EXECUTIF PLENIER
7 Mars 2008**

Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président

Messieurs Laurent MOREUIL, Vice-Président, Chargé du Beach-volley ; Trésorier Général Adjoint
Daniel MURAIL, Secrétaire Général
Eric TANGUY, Secrétaire Général Adjoint
Christian ALBE, Trésorier Général

Membre représentant la LNV

Monsieur Jean-Paul ALORO, Représentant de la LNV

Assistent : Laurent NEUVILLE, Directeur FFVB
André GLAIVE, Chargé de Mission
Robert FLANDIN, Chargé de Mission

Excusés : Mademoiselle Hélène GROC, Chargée de mission
Jean-Philippe LACHAUME, Vice-Président, en charge des relations juridiques
Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales
Pierre COQUAND, Président de la LNV
Michel COGNE, Directeur Technique National



Date de rédaction : 08/03/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 25-26/04/2008
Date de diffusion : 04/04/2008
Auteur : Daniel MURAIL

Ordre du Jour :

			Pages
1	INFOS DU PRESIDENT	GP	3
	11 <i>Fonctionnement DTN</i>		3
2	ADOPTION DES PROCES-VERBAUX	DM	3
	21 PV des Commissions Centrales		3
3	VIE FEDERALE	DM	3
	31 <i>Jeux des îles</i>		3
	32 <i>Présidents de ligues - AGE</i>		3
	33 <i>Plan de développement - présentation du cabinet ANMYOS</i>		3
4	POINT FINANCIER	CA	4
	41 <i>Situation financière</i>		4
	42 <i>Réunion avec Mme La commissaire aux comptes</i>		4
5	DTN	MC	5
	51 <i>Convention d'objectifs</i>		
6	LNV	GP	5
7	COMMUNICATION		5
8	MARKETING	GP	5
9	INTERNATIONAL		5

Le Président
Gil PELLAN

Date de rédaction : 08/03/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 25-26/04/2008
Date de diffusion : 04/04/2008
Auteur : Daniel MURAIL

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Fonctionnement DTN

Le Président confirme l'absence du Directeur Technique National en arrêt de maladie depuis près de trois semaines.

Afin de palier cet arrêt de travail, le Président rencontrera les différents collaborateurs directs du DTN dans la semaine à venir, suite à sa reprise du travail.

2. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

2.1. *PV des Commissions Centrales*

- **PV CCA N°2 du 23/02/2008** → **Adopté**

3. VIE FEDERALE

3.1. Jeux des îles

Le Bureau Exécutif adopte le principe d'envoyer un arbitre de beach-volley pendant les jeux des îles sur le territoire de la Guadeloupe. Cet arbitre sera chargé d'encadrer un stage de formation d'arbitres avec le double objectif de former un superviseur formateur local en plus de la mission de formateur d'arbitre.

Il sera ensuite chargé d'être Directeur de la compétition de Beach-Volley des jeux des îles .

3.2. Réunion des Présidents de Liges et Assemblée Générale Extraordinaire

Découpage de la journée :

- ✚ Matin : Parole donnée aux Présidents de Liges afin d'évoquer les points qu'ils ont soulevés (seule la ligue des Pays de Loire a répondu au courrier)
- ✚ Après-midi : AG Extraordinaire : Statuts, Règlement Intérieur et situation financière

3.3. Plan de développement - Présentation du Cabinet AMNYOS

Le Secrétaire Général rapporte l'entretien qu'il a eu avec le Cabinet AMNYOS : Plan de développement Hand-ball, CNOSF, CG, Ministère des Sports.

Le plan de développement du Volley-Ball sera en mesure d'intégrer une proposition dans la mise en place du plan.

Date de rédaction : 08/03/2008
 Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 25-26/04/2008
 Date de diffusion : 04/04/2008
 Auteur : Daniel MURAIL

4. POINT FINANCIER

4.1 - Situation financière

Le Trésorier Général rappelle les décisions du Bureau Exécutif et du Comité Directeur Fédéral des 29 Février et 1^{er} Mars qui se traduisent par :

- Le plan d'emploi (Assistante du Président, Webmaster, stagiaires sur les organisations fédérales)
- Revue,
- Plan de développement ,
- Intéressement des comités,
- Engagements des équipes de N1, N2, N3,
- Equipes de France.

Les différentes mesures permettent un plan d'économie pour renflouer le déficit de 2007. Il appartient également aux membres du bureau de travailler à la réussite de ce projet.

4.2 - Réunion avec Mme La commissaire aux comptes

Le Président accueille Madame MAHIEU, Commissaire aux Comptes qui a souhaité rencontrer le Bureau Exécutif afin de voir avec ses membres les points de dépassement budgétaires et les remèdes à apporter afin d'étayer son rapport annuel.

Madame MAHIEU exprime son interrogation devant le déficit constaté de 345 000€ et note qu'en réalité il est de 500 000€ (Ligue Mondiale gain de + 165 000€).

Madame MAHIEU rappelle un certain nombre de points d'un premier examen du budget : masse salariale, licences et engagements, organisations, produits marketing.

Le Président apporte les explication sur les différents chapitres :

- Résultats sportif des Equipes de France engendrant des surcoûts de compétitions,
- Beach-Volley à Porticcio et la rupture au dernier moment du prestataire,
- Structuration de la discipline : licences, engagement et coût réel des championnats,
- Structuration de la Fédération (manque de personnels),
- Difficultés relationnelles avec la LNV et le marketing.

Le Président informe également Madame MAHIEU des mesures prises par le Bureau Exécutif, validées par le Comité Directeur Fédéral (voir paragraphe 41 ci-dessus).

Madame MAHIEU remercie le Président et les membres du Bureau des explications fournies et indique la nécessité d'effectuer des rééquilibrages sur les points qu'elle a évoqué : licences, inscriptions des clubs et procédures financières.

Date de rédaction : 08/03/2008

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 25-26/04/2008

Date de diffusion : 04/04/2008

Auteur : Daniel MURAIL

5. DTN

51 - Convention d'Objectif MJS - FFVB

L'absence pour maladie du Directeur Technique National n'a pas permis de finaliser à ce jour ce dossier.

Le Directeur Technique National a communiqué les divers points de dépassement sur le Haut-Niveau :

- Masculins : 115 000€
- Féminines : 141 000€
- Beach-volley : 37 000€

Il rappelle que le résultat de plusieurs compétitions internationales a obligé une participation des Equipes de France alors que budgétairement ces compétitions n'avaient pas pu être programmées avec le MJS lors de l'établissement de la convention d'objectifs au début l'année 2007.

Suite à la note du Ministre sur les enveloppes (- 7%), au bilan de la FFVB et au plan d'économie général de la FFVB décidé par le Bureau Exécutif, en application du budget 2008 voté à l'Assemblée Générale de Bagnoles de l'Orne, le Directeur Technique National reçoit mission d'étudier avec ses collaborateurs les mesures d'économie à réaliser sur la présentation du projet de la convention d'objectifs 2008.

6. LNV

Pas de point à l'ordre du jour.

7. COMMUNICATION

Pas de point à l'ordre du jour.

8. MARKETING

Pas de point à l'ordre du jour.

9. INTERNATIONAL

Pas de point à l'ordre du jour.

Le Président,
Gil PELLAN

Le Secrétaire Général,
Daniel MURAIL

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

Date de rédaction : 08/03/2008
d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 25-26/04/2008
Date de diffusion : 04/04/2008
Auteur : Daniel MURAIL